

Recherche de Fonds

Réhabilitation et transformation bâtiment OUEST

L'objectif de la présente transformation est de permettre un développement harmonieux de nos activités, en rendant des surfaces importantes aux divers utilisateurs. Cette réhabilitation est rendue nécessaire par l'obsolescence du bâtiment et la volonté de rassembler tous les usagers dans un ensemble convivial.

Après travaux, l'intégration du bureau de l'école de voile et la suppression de la paillote nous permettront de jouir à nouveau d'un espace fonctionnel et esthétique, offrant une vue complète sur le lac de Villeneuve à Yvoire.



Budget

Travaux préparatoires (démolition)	CHF 22'600
Gros œuvre (maçonnerie, façades, portes, vitrages)	CHF 171'000
Installations électriques et chauffage	CHF 41'750
Installations sanitaires (cuisine, évacuation)	CHF 35'700
Aménagements intérieurs (chape, plâtrerie, menuiserie, sols, cylindres)	CHF 76'550
Honoraires et taxes (architecte, ingénieur, expertises, taxes)	CHF 77'500
Sous-total Immeuble	CHF 425'100
Mise en conformité électrique	CHF 46'500
Terrassement	CHF 43'000
Cuisine semi-professionnelle	CHF 70'000
Sous-total Mise en conformité site et plus-value cuisine	CHF 169'500
Mobilier	CHF 15'400
TOTAL	CHF 600'000





Financement

Fonds propres (réserves autofinancées)	CHF 100'000
Financement hypothécaire (avec accord communal)	CHF 150'000
Leasing (cuisine et matériels)	CHF 50'000
Apports fonds (dons, parts sociales)	CHF 300'000
TOTAL	CHF 600'000



Une analyse approfondie des besoins, en fonction des utilisateurs et des activités, nous conforte dans l'idée qu'une cohabitation est nécessaire, mais aussi praticable, à condition de délimiter des espaces dédiés et des espaces polyvalents. Ainsi un quart sera dévolu à l'école de voile (bureau et rangement), un cinquième à l'espace cuisine, laissant donc 55% (75% avec le bar et la cuisine) de surface dévolue aux autres utilisateurs.

Engageons-nous ensemble

Cet investissement est nécessaire pour satisfaire de manière ouverte tous nos publics sur notre site:

- **Les membres**
- **L'école de voile**
- **Les juniors**
- **Les régatiers et leurs accompagnants**
- **Le public**

L'importance de cet investissement majeur, sans endetter notre Club au-delà de sa capacité demande un effort massif.

Souscription d'un minimum de CHF 300'000 ouverte à nos partenaires et amis

- Sous forme de dons, pour un montant minimal de CHF 225'000, avec une reconnaissance personnalisée en forme de liste des donateurs intégrée dans le nouvel espace, comme suit:

Bienfaiteur:

≥ CHF 25'000

Mécène:

≥ CHF 10'000 < CHF 25'000

Donateur:

≥ CHF 5'000 < CHF 10'000

Contributeur:

≥ CHF 2'000 < CHF 5'000

- Sous forme de souscription, pour un montant maximal de CHF 75'000, de parts sociales remboursables de CHF 500 et de CHF 1'000 (Remboursement par tirage au sort de 10% des parts sociales annuellement, la première fois 5 ans après la fin des travaux)

Bulletin de souscription disponible sous www.cnmorges.ch

